

VILLE DE  
SAINT MÉDARD  
EN JALLES



## Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles

### DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DES 1ER ET 2ND DEGRÉS DE LA COMMUNE. MODIFICATION. DÉCISION

#### Séance du 29 septembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt neuf septembre à 18:30.

Le conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances **sous la présidence de Monsieur Stéphane Delpeyrat, maire.**

#### Présents :

M Delpeyrat, M Trichard, Mme Bru, M Cristofoli, Mme Marenzoni, M Cases, Mme Guérin, Mme Canouet, M Royer, Mme Pouban, M Joussaume, Mme Fize, M Capouillez, Mme Feytout-Perez, Mme Rigaud, M Tartary, M Claverie, Mme Durand, M Roscop, Mme Berbis, M Mallein, Mme Pomi, M Morisset, M Croizet, Mme Laplace, Mme Martin, M Grémy, Mme Ersin, M Deau, M Mangon, Mme Courrèges, M Augé, Mme Picard, M Acquaviva, M Hélaudais, Mme Guillot

#### Absent(s) ayant donné(s) leur pouvoir :

M Bessière à M Hélaudais

#### Absent(s) :

M Apoux, Mme Vaccaro

**Secrétaire de séance : M Stephen Apoux.**

La séance est ouverte,

Délibération du : 29 septembre 2021  
Rendue exécutoire le : 1 octobre 2021  
Publiée le : 1 octobre 2021

Signé : Le maire Stéphane Delpeyrat

# Délibération du conseil municipal

Séance du 29 septembre 2021

## DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DES 1<sup>ER</sup> ET 2<sup>ND</sup> DEGRÉS DE LA COMMUNE. MODIFICATION. DÉCISION

M Stéphane Delpeyrat, Maire, présente le rapport suivant.

**Vu** la délibération DG21\_023 du Conseil Municipal en date du 3 février 2021 portant modification de la désignation des représentants de la commune auprès des établissements scolaires des 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés de la commune.

**Considérant** la démission de Madame Sophie Damisa, Conseillère Municipale, il convient de procéder à son remplacement en qualité de membre titulaire au sein des écoles élémentaires d'Hastignan et de Magudas.

Dans ces conditions,

### Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**Adopte** la nouvelle désignation des membres pour le représenter au sein des établissements scolaires des 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés telle que suit :

COLLÈGE FRANÇOIS MAURIAC	Titulaires Suppléant	Mme Karine Guérin M. Patrice Claverie Mme Françoise Fize
COLLÈGE D'HASTIGNAN	Titulaire Suppléant	Mme Dahbia Rigaud M. Éric Mallein
LYCÉE PROFESSIONNEL JEHAN DUPERIER	Titulaire Suppléant	Mme Véronique Durand M. Patrice Claverie

ECOLE MATERNELLE MONTAIGNE - (CENTRE)	Titulaire Suppléant	Mme Pascale Bru M. Frédéric Capouillez
ECOLE MATERNELLE VILLAGEXPO	Titulaire Suppléant	Mme Caroline Berbis M. Patrice Claverie
ECOLE MATERNELLE SANS SOUCI - (HASTIGNAN)	Titulaire Suppléant	M. Pascal Tartary Mme Sophie Ersin
ECOLE MATERNELLE LA GARENNE	Titulaire Suppléant	Mme Sophie Ersin Mme Juliette Feytout-Perez
ECOLE MATERNELLE DE MAGUDAS	Titulaire Suppléant	Mme Françoise Fize M. Stephen Apoux
ECOLE MATERNELLE DE CORBIAC	Titulaire Suppléant	Mme Gaëlle Martin M. Claude Joussaume
ECOLE ELEMENTAIRE MONTAIGNE - (CENTRE)	Titulaire Suppléant	M. Frédéric Capouillez Mme Karine Guérin

ECOLE ELEMENTAIRE PIERRE ET MAIA CARRIE - (MAGUDAS)	Titulaire Suppléant	Mme Dahbia Rigaud <b>M. Nicolas Deau</b>
ECOLE ELEMENTAIRE CERILLAN	Titulaire Suppléant	Mme Juliette Feytout-Perez Mme Pascale Bru
ECOLE ELEMENTAIRE DE LA GARENNE	Titulaire Suppléant	M. Francis Royer M. Pascal Tartary
ECOLE ELEMENTAIRE D'HASTIGNAN	Titulaire Suppléant	M. Bruno Cristofoli <b>M. Nicolas Deau</b>
ECOLE ELEMENTAIRE DE CORBIAC	Titulaire Suppléant	M. Claude Joussaume Mme Gaëlle Martin
ECOLE ELEMENTAIRE DE GAJAC	Titulaire Suppléant	M. Patrice Clavierie Mme Caroline Berbis

Les conclusions mises aux voix sont adoptées à **28 POUR, 0 CONTRE et 9 ABSTENTION(S)**.

Fait et délibéré à Saint-Médard-en-Jalles  
le 29 septembre 2021  
pour expédition conforme  
le maire,



*(Signature)*  
Stéphane Delpeyrat



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

**Collectivité : VILLE SAINT MEDARD EN JALLES (33)**

**Utilisateur : Desrosier Céline**

### Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	DG21_103
Date de la décision :	2021-09-29 00:00:00+02
Objet :	DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DES 1ER ET 2ND DEGRÉS DE LA COMMUNE. MODIFICATION. DÉCISION
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.3.4 - autres
Identifiant unique :	033-213304496-20210929-DG21_103-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
033-213304496-20210929-DG21_103-DE-1-1_0.xml	text/xml	1002
Nom original :		
DG21_103.pdf	application/pdf	695406
Nom métier :		
99_DE-033-213304496-20210929-DG21_103-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	695406

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	1 octobre 2021 à 09h38min53s	Dépôt initial
En attente de transmission	1 octobre 2021 à 09h38min54s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	1 octobre 2021 à 09h38min55s	Transmis au MI
Acquittement reçu	1 octobre 2021 à 09h39min05s	Reçu par le MI le 2021-10-01